

Faire partie d'un CSS, c'est faire partie d'une équipe



Josianne Brouillard
jbrouillard@asstsas.qc.ca

Pour respecter les obligations de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, vous avez créé un comité de santé et de sécurité (CSS). Comment va-t-il? Sentez-vous un réel engagement des membres qui le composent? Observez-vous un objectif commun lors des échanges? Sur une échelle d'un à dix, où situez-vous son efficacité? Voyons quelques éléments essentiels contribuant au bon fonctionnement d'un CSS.

Si vous comptez 20 travailleurs ou plus dans votre organisation, vous êtes tenus de créer un CSS¹. Cette obligation découle de la *Loi modifiant le régime de santé et de sécurité du travail* (LMRSST) en vigueur depuis le 6 avril 2022.

Composition d'un CSS

Voici un scénario pour illustrer la composition d'un CSS. Il s'agit du CSS D'Artagnan formé de trois membres qui représentent les travailleurs et de deux représentants de l'employeur.

Du côté des travailleurs, nous retrouvons JérémY, bien connu de ses pairs pour son côté *leader* et convaincu de sa capacité à « défendre » les intérêts des personnes qu'il représente. Vicky, victime d'un accident du travail à la suite d'une chute au sol, participe à la prévention avec détermination. Finalement, Samuel, lui, est peu bavard, mais fort de plusieurs années d'expérience au sein de l'organisation.

Du côté de l'employeur, Éric, gestionnaire de l'équipe d'entretien, dispose de très peu de temps et s'absente occasionnellement des rencontres du CSS. Béatrice, cheffe d'équipe du Service de santé et de sécurité du travail (SST), anime les rencontres du comité. Elle est dynamique et enthousiaste à l'idée de mettre en commun les propositions pour réduire les risques.

Le CSS est paritaire, avec au moins un représentant des travailleurs et un représentant de l'employeur. JérémY,

Vicky et Samuel pourront influencer positivement leurs collègues à mieux prévenir les blessures. Éric et Béatrice sauront refléter à la direction les ressources à déployer pour réduire les risques d'événements accidentels.

Toujours sur une échelle d'un à dix, où situez-vous les chances de succès de ce comité? Peut-être souhaitez-vous en savoir davantage avant de vous prononcer? D'accord, poursuivons!

QUALITÉS D'UN MEMBRE D'UN CSS

Ouverture
Créativité
Respect envers les autres
Engagement
Partage des connaissances
Reconnaissance des efforts et des résultats
Ponctualité
Intérêt pour la SST
Attitude positive
Orientation vers l'action



Photo : Stock

Groupe ou équipe ?

Un CSS est avant tout une équipe, et non un groupe. Ce qui distingue l'une de l'autre, c'est l'objectif partagé. Les membres d'une équipe visent un même objectif. Les efforts et l'énergie convergent vers un même but. Au contraire, des membres d'un groupe, disons de randonneurs, peuvent être fidèles à cette activité pour se mettre en forme et pour d'autres ce sera pour socialiser. L'objectif diffère selon les besoins.

Les membres du CSS doivent y participer pour les mêmes besoins, le même objectif : agir en prévention pour réduire les risques d'événements accidentels, de nature physique ou psychologique.

Savoir-être des membres

Revenons au CSS D'Artagnan, nous disions que JérémY souhaite défendre les intérêts des travailleurs qu'il représente. Bien oui ! Tout à fait normal, dites-vous ? Normal dans la mesure où JérémY fera preuve d'ouverture pour reconnaître les risques auxquels l'ensemble des travailleurs de l'organisation ou de son service sont exposés.

Pour établir les priorités d'action, les membres du comité doivent s'entendre sur les risques à prioriser. Ils doivent tenir compte de la fréquence, de la gravité, du nombre de personnes exposées à ce risque et des priorités de la CNESST. En d'autres termes, le CSS défend les intérêts de tous, également, sans parti pris.

Vicky saisit toutes les occasions d'en apprendre davantage sur la prévention. Ponctuelle aux rencontres, elle participe activement en proposant des solutions et écoute attentivement, sans préjugés, les points de vue qui divergent des siens. Depuis qu'une formation leur a été offerte, elle sait que le rôle d'un CSS n'est pas de procéder à l'énumération de problématiques. C'est pourquoi elle compose difficilement avec l'attitude de Samuel. Selon ses observations, lorsqu'il prend la parole, c'est pour nommer une dif-

ficulté, sans proposer de solutions. En fait, l'attitude négative de Samuel a pour effet d'influencer, à la baisse, la mobilisation des membres. Dans ces situations, Éric tente plutôt de proposer des idées, d'utiliser sa créativité ou de consulter son équipe afin d'établir des pistes d'action.

Béatrice est une cheffe de nature rassembleuse. Elle est habile pour communiquer et ne manque pas de rappeler, au besoin, le rôle du CSS à tous les membres. Elle insiste : « Le CSS est la responsabilité de tous, il ne doit pas reposer uniquement sur les épaules du Service de SST ». Il a pour mandat d'établir des priorités d'action dans un programme de prévention et d'en faire la recommandation à la direction. Béatrice s'assure qu'un ordre du jour est acheminé une semaine avant la rencontre. Les sujets prévus sont établis de manière paritaire. Ainsi, les membres ont l'occasion de se préparer, de se documenter au besoin et cela se perçoit dans la qualité des échanges.

Ensemble, trouver des solutions

Et maintenant, toujours sur une échelle d'un à dix, où situez-vous l'efficacité du CSS D'Artagnan ? Oh ! Il n'est pas parfait. Il y a toujours place à l'amélioration dans le travail d'équipe. Mais il devrait s'en tirer à bon compte, car les membres tendent vers un objectif commun. Ils se respectent mutuellement, même lorsqu'il y a des opinions divergentes. Ils font preuve de créativité pour trouver des solutions, y compris Samuel. En effet, un moment d'échange initié par Vicky lui aura permis de mieux comprendre les effets de son attitude négative chez les membres. Depuis, nous observons une belle amélioration de sa part.

Et vous, votre CSS, comment va-t-il ? Besoin d'aide ? Des conseillers de l'ASSTSAS peuvent vous accompagner pour sa mise en place et l'atteinte de ses objectifs. ■

RÉFÉRENCE

1. Pour plus d'information, consultez le guide pratique de la CNESST, *Membre représentant les travailleurs au sein du comité de santé et de sécurité*.